

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE D'ASBESTOS

À une **séance extraordinaire** du Conseil de la Ville d'Asbestos tenue ce **18e jour du mois de décembre 2017**, à la Salle du Conseil, à compter de 19 h 30. sont présents :

- monsieur Jean-Philippe Bachand, conseiller au poste numéro 1
- monsieur Alain Roy, conseiller au poste numéro 2
- monsieur René Lachance, conseiller au poste numéro 3
- madame Caroline Payer, conseillère au poste numéro 4
- monsieur Jean Roy, maire suppléant
- monsieur Pierre Benoit, conseiller au poste numéro 6

Est absent :

- monsieur Hugues Grimard, maire

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Jean Roy, maire suppléant.

Sont également présents :

- monsieur Georges-André Gagné, directeur général
- maître Marie-Christine Fraser, greffière

Il est donc procédé comme suit :

**2017-372**

#### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller René Lachance et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que rédigé.

Adoptée

#### **INFORMATIONS CONCERNANT LE BUDGET**

Monsieur le maire suppléant présente le contenu du budget pour 2018. Un document explicatif du présent budget est remis aux citoyens présents.

**2017-373**

#### **ADOPTION DU BUDGET**

Monsieur le maire dépose à la présente séance extraordinaire du Conseil le budget des activités municipales pour l'année 2018 prévoyant des revenus de 10 138 570 \$ et des dépenses pour le même montant.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller René Lachance et résolu :

**D'ADOPTER** le budget 2018 de la Ville d'Asbestos, tel que présenté.

Adoptée

**2017-374**

**PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENTS POUR L'ANNÉE 2018**

Il est proposé par le conseiller Jean-Philippe Bachand, appuyé par la conseillère Caroline Payer et résolu :

**D'ADOPTER** le programme triennal d'investissements pour les années 2018-2019 et 2020 tel que présenté. Ce programme triennal d'investissements se détaille comme suit :

**PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENTS POUR L'ANNÉE 2018**

<b>Administration</b>	Quote-part du regroupement des assurances dommages (placement)	50 430 \$
	Activation – Plateforme ACCEO Transfert	1 575 \$
	Mise à niveau – système sauvegarde	800 \$
	Contrôleur de domaine pour la gestion des serveurs	2 000 \$
	5 ordinateurs	6 500 \$
	5 Licences Office 2016	1 875 \$
<b>Sécurité</b>	Tablettes informatiques dans les véhicules	3 000 \$
	Aménager un centre d'entraînement	25 000 \$
<b>Transport</b>	Réfection de la rue Chassé	100 000 \$
	Réfection du boulevard Simoneau	250 000 \$
	Réfection des rues Doyon et Manville Ouest	1 825 000 \$
	Amélioration de l'éclairage Trois-Lacs	10 000 \$
	Relampage lumières de rue	25 000 \$
	Cage de tranchée	15 000 \$
<b>Hygiène du</b>	Remplacement du système de gestion de	80 000 \$
	Remplacement pompes contrôles poste de pompage	150 000 \$
	Installation de compteurs d'eau	150 000 \$
	Remplacement du système de déshydratation	1 753 000 \$
<b>Loisirs et culture</b>	Logiciel – Gestion des inscriptions	6 650 \$
	Mobilier – bibliothèque	3 000 \$
<b>Aménagement et urbanisme</b>	Achat de classeurs	2 500 \$
<b>Grand total pour 2018 :</b>		<b>4 461 330 \$</b>

**Sources de financement**

Taxes	3,44 %	153 330 \$
Subventions	39,39 %	1 757 150 \$
Affectations – surplus accumulé	0,00 %	-
Affectations – fonds d'infrastructures	13,38 %	597 000 \$
Règlement d'emprunt	43,80 %	1 853 850 \$
		<b>4 461 330 \$</b>

**Répartition des dépenses d'investissement par activités**

Administration	1,42 %	63 180 \$
Sécurité publique	0,63 %	28 000 \$
Transport	49,87 %	2 225 000 \$
Hygiène du milieu	47,81 %	2 133 000 \$
Santé et bien-être	0,00 %	-
Aménagement et urbanisme	0,06 %	2 500 \$
Loisirs et culture	0,22 %	9 650 \$
		<b>4 461 330 \$</b>

**PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENTS POUR L'ANNÉE 2019**

<b>Administration</b>		
	Quote-part du regroupement des assurances dommages (placement)	50 430 \$
	5 ordinateurs	6 500 \$
	5 Licences Office 2016	1 875 \$
<b>Sécurité publique</b>		
	Réfection de la caserne	7 000 \$
<b>Transport</b>		
	Réfection de la rue Saint-Jean	500 000 \$
	Réfection du boulevard Simoneau	500 000 \$
	Amélioration de l'éclairage Trois-Lacs	10 000 \$
	Relampage lumières de rue	25 000 \$
	Remplacement véhicules et équipements	450 000 \$
	<b>Grand total pour 2019 :</b>	<b>1 550 805 \$</b>

**Sources de financement**

Taxes	6,50 %	100 805 \$
Subventions	0,00 %	-
Affectations – surplus accumulé	0,00 %	-
Affectations – fonds d'infrastructures	0,00 %	-
Règlement d'emprunt	93,50 %	1 450 000 \$
		<b>1 550 805 \$</b>

**Répartition des dépenses d'investissement par activités**

Administration	3,79 %	58 805 \$
Sécurité publique	0,45 %	7 000 \$
Transport	95,76 %	1 485 000 \$
Hygiène du milieu	0,00 %	-
Santé et bien-être	0,00 %	-
Aménagement et urbanisme	0,00 %	-
Loisirs et culture	0,00 %	-
		<b>1 550 805 \$</b>

## PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENTS POUR L'ANNÉE 2020

<b>Administration</b>		
	Quote-part du regroupement des assurances dommages (placement)	50 430 \$
	5 ordinateurs	6 500 \$
	5 Licences Office 2016	1 875 \$
<b>Transport</b>		
	Réfection de rue	500 000 \$
	Réfection du boulevard Simonec	500 000 \$
	Amélioration de l'éclairage Trois-Lacs	10 000 \$
	Relampage lumières de rue	25 000 \$
	Remplacement véhicules et équipements	450 000 \$
	<b>Grand total pour 2020 :</b>	<b>1 543 805 \$</b>

### **Sources de financement**

Taxes	6,08 %	93 805 \$
Subventions	0,00 %	-
Affectations – surplus accumulé	0,00 %	-
Affectations – fonds d'infrastructures	0,00 %	-
Règlement d'emprunt	93,92 %	1 450 000 \$
		<b>1 543 805 \$</b>

### **Répartition des dépenses d'investissement par activités**

Administration	3,81 %	58 805 \$
Sécurité publique	0,00 %	-
Transport	96,19 %	1 450 000 \$
Hygiène du milieu	0,00 %	-
Santé et bien-être	0,00 %	-
Aménagement et urbanisme	0,00 %	-
Loisirs et culture	0,00 %	-
		<b>1 543 805 \$</b>

Le programme d'investissements n'engage pas le Conseil à faire ces acquisitions, même si elles sont planifiées. Tous les investissements sont étudiés annuellement et ils sont adoptés en Conseil par résolution.

Adoptée

**2017-375**

### **PUBLICATION DU DOCUMENT EXPLICATIF SUR LE BUDGET 2018**

**CONSIDÉRANT** les dispositions de la *Loi sur les Cités et Villes*, qui exige la publication d'un document explicatif sur le budget dans un journal diffusé sur le territoire de la municipalité.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Alain Roy et résolu :

**QUE** le document explicatif du budget 2018 soit reproduit sur le site internet de la Ville d'Asbestos ainsi qu'en partie dans le journal l'Actualité l'Étincelle, édition du 17 janvier 2018, lequel est transmis dans chacun des foyers de la Ville.

Adoptée

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Des questions sont posées sur les travaux effectués en 2017, sur la taxe sur le bac brun ainsi que sur les compteurs d'eau.

**2017-376**

### **LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit et résolu :

**QUE** la séance soit levée à 19 h 58.

Adoptée

---

**M. Jean Roy, maire suppléant**

---

**Me Marie-Christine Fraser, greffière**